



LETTRE D'INFORMATION

Saint-Georges-des-Coteaux, le 23 août 2024.

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la commune de Saint-Georges-des-Coteaux procédera à la réfection de la chaussée dans les prochaines semaines dans les rues et routes suivantes :

- Chemin de Chez Calin,
- Le Petit Romefort,
- Chemin du Silo,
- Rue des Grands Maurices,
- La Palissière,
- Impasse du Moulin de Razé,
- Lotissement des Maries,
- Impasse des Gallais,
- Ruelle de Mongré,
- Les Réaux,
- Chemin des Cerisiers,
- Chemin du Terrage.

Les équipes mettront tout en œuvre pour réduire les nuisances occasionnées par ces travaux.

Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée.

En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire-Adjoint
en charge de la voirie

Romain ROUAN